

commencent à travailler dans les Comptoirs. L'Auteur donne dans la troisième partie un Commentaire complet sur l'Ordonnance du Roi de France de 1673. On trouve dans la quatrième plusieurs Edits, Déclarations, Arrêts & Reglemens qui concernent les Lettres de Change. Toutes ces pieces justifient ce que l'Auteur a avancé dans son ouvrage ; & les Négocians à qui elles doivent servir de regles, seront bien aises de les trouver réunies dans un seul volume.

V. Nouvelles Pœsies spirituelles & morales sur les plus beaux airs de la Musique Françoisse & Italienne, avec une Basse continuë, paroissent chez Guillaume Després, Jean Desessart, Philippe Lotrin & Guichard, Libraires à Paris.

On voit dans la même Ville une seconde édition du *Discours Historique sur la Comédie, ou Traité historique & dogmatique des jeux de Theatre*, & des autres divertissemens comiques, soufferts ou condamnés depuis le premier siecle de l'Eglise jusques à present, avec un Discours sur les pieces de Theatre, tiré de l'Ecriture Sainte. Cette seconde édition ajoute beaucoup à la premiere de 1694. L'Auteur, le P. le Brun de l'Oratoire, avoit préparé ces augmentations avant sa mort. L'Editeur reserve l'éloge du défunt, pour le mettre à la tête d'un autre ouvrage du même Auteur qu'il va donner sous le titre, *Traité du discernement des effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas, avec l'Histoire critique des pratiques superstitieuses, qui ont séduit les peuples & embarrassé les Sçavans*. Chez la Veuve de Launc.

VI. Le Carnaval est le mot de l'Enigme du mois passé : en voici une autre qui est assez ingénieuse, eu égard à ses propriétés.

ENIGME